Accès hôpital

La consultation PASS c'est …

1. Une prise en charge pluridisciplinaire médecin, infirmière et assistante sociale pour un bilan médico-social,
2. Un accompagnement dans votre parcours de soins avec un accès aux consultations externes, au plateau technique et à la pharmacie,
3. Un accompagnement dans les démarches pour obtenir l'ouverture de vos droits sociaux et de protection maladie.

La PASS se situe au niveau des Urgences du

Centre Hospitalier d'Arcachon

Accès transport en commun Baia :

Arrêt Pôle de Santé

Ligne 1 et 2

Gare d'Arcachon < > Pôle de Santé

Ligne 4

Mairie du Pyla < > Pôle de Santé

Ligne 6

Gare de Gujan-Mestras < > Pôle de Santé

CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON

Centre hospitalier d'Arcachon-Pôle de Santé
Avenue Jean Hameau-CS 11001
33164 LA TESTE DE BUCH CEDEX
Tél : 05 57 52 90 00

PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

⇨ ***Vous êtes en situation de précarité et vous avez un problème de santé.***

⇨ ***Vous n'avez pas de droits ouverts à l'assurance maladie.***

⇨ ***Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans votre parcours de soins.***

CONTACTEZ NOUS !

Tél : 05 57 52 90 55

Fax : 05 57 52 93 47

pass@ch-arcachon.fr

L'accès aux soins est un droit pour tous.

POUR QUI ?

⇨ Vous avez un problème de santé

Mais vous renoncez à vous soigner pour des difficultés financières ou personnelles ?

Vous ne disposez pas de couverture sociale ou partiellement ?

La consultation PASS, lieu d'écoute, d'accueil, d'orientation et d'accompagnement médico-social peut vous aider.

La consultation PASS :

⇨ *Vous n'avez rien à payer, la consultation PASS est prise en charge à 100 %*

Le dispositif PASS ne s'adresse pas aux personnes hospitalisées ou détenant un visa touristique.

COMMENT ?

Lors de votre rendez-vous à la consultation PASS, une assistante sociale vous accueille afin de faire une évaluation sociale de votre situation.

Si votre état de santé l'exige, une orientation vers le médecin de la PASS et des examens complémentaires seront réalisés.

Médecin, infirmière et assistante sociale vous orientent, assurant coordination des soins et synthèse des informations.

La PASS vous donne accès aux soins et aux consultations de l'hôpital.

Vous aide dans vos démarches d'accès à une couverture sociale et à l'ouverture de vos droits.

PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

OÚ ?

Les rendez-vous se déroulent au Centre Hospitalier d'Arcachon.

Renseignements à l'accueil du service des Urgences.

Consultation médicale tous les mardis et jeudis sur RDV de 9h à 16h

Médecin : Dr MESLI Bahia

Consultation paramédicale tous les mercredis de 9h à 12h30

Infirmière : Mme LEFAY Marion

Consultation sociale du lundi au vendredi sur RDV de 9h à 17h

Assistante sociale : Mme Sandrine LAURENT

Secrétariat: Mme Laurence LEVILAIN

La PASS se déplace également pour des permanences hors les murs du Centre hospitalier d'Arcachon.